

2019 DEVE 59 Dénominations « allée Eveline Garnier » et « allée Andrée Jacob » attribuées aux deux tronçons de l'allée principale du square Louvois situé 69 bis, rue de Richelieu (2e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Il a été demandé qu'un hommage soit rendu aux résistantes Eveline Garnier et Andrée Jacob, en attribuant leur nom aux deux tronçons de l'allée principale du square Louvois dans le 2e arrondissement. La commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux, qui s'est réunie le 15 avril 2019, a donné un avis favorable à cette demande.

Le square Louvois, d'une superficie de 1925 m² est un charmant jardin composé d'une pelouse centrale ornée d'une fontaine, œuvre de Ludovico Visconti. Une allée arborée ceinture cette pelouse. Chaque tronçon de cette allée, long d'environ 50 mètres, portera le nom d'une des résistantes : le tronçon sud (côté rue Rameau) portera le nom d'allée Eveline Garnier, le tronçon nord (côté rue Louvois), celui d'allée Andrée Jacob.

Andrée Jacob est née le 22 juillet 1906 à Paris et est décédée en 2002. Éveline Garnier est née le 6 mai 1904 à Paris et est décédée le 22 octobre 1989 à Paris.

Andrée Jacob est archiviste paléographe, sous-chef de service bibliographique aux éditions Hachette. Elle est la cousine de l'homme de lettres Max Jacob, mort le 5 mars 1944 au camp de Drancy. Éveline Garnier est secrétaire à l'Union du commerce international. Elles se sont connues dans les cercles catholiques du philosophe Jacques Maritain, dont Éveline Garnier est la nièce.

En mai 1940, Andrée Jacob et Éveline Garnier vivent ensemble rue Rousselet, dans le 7e arrondissement de Paris. Après l'invasion, Éveline Garnier se replie à Bussières, en Saône-et-Loire, dans la maison familiale. Elle y abrite les parents d'Andrée Jacob durant la persécution antisémite. En octobre 1940, après leur retour à Paris, les deux femmes participent à la mise en place d'un système d'alerte pour les fonctionnaires traqués ou menacés d'arrestation. Elles organisent également un service de faux papiers dont bénéficie Andrée, recherchée du fait de ses origines. Et diffusent « Témoignage Chrétien » dont le numéro d'avril/mai 1943 analyse l'antisémitisme.

Andrée Jacob est d'abord agent P1 au réseau Gloria SMH d'août 1941 à septembre 1942 puis au réseau NAP où elle est engagée en juillet 1943, devenant la secrétaire de Claude Bourdet, monté en zone nord pour organiser le Noyautage des Administrations publiques (NAP) en vue du changement de l'administration au moment de la Libération. Andrée Jacob s'appelle alors Marie-Thérèse Bourdon. En quinze jours, un groupe de quatorze personnes est constitué. A la Libération il n'en restera plus que quatre.

Éveline Garnier, Anne dans la résistance, est chargée de tous les contacts avec les chefs nationaux quand ils viennent à Paris. En octobre 1943, outre les finances, Andrée Jacob s'occupe des contacts avec le secrétariat général du directoire des MUR (Mouvements Unis de la Résistance), le CNR (Conseil National de la Résistance) dirigé par Georges Bidault.

Éveline et Andrée vont traverser ensemble l'occupation, vivant dans leur appartement de la rue Rousselet et exerçant des responsabilités de plus en plus importantes dans la Résistance, puisqu'Andrée devient secrétaire générale du NAP, c'est-à-dire qu'elle s'occupe de toute la logistique jusqu'à la Libération et Éveline est nommée chef adjoint du NAP en juin 1944, après l'arrestation des trois chefs nationaux. Elle réussit à force de ténacité et de courage, soutenue par Andrée, à permettre au réseau NAP de réaliser ses objectifs lors de la « période insurrectionnelle ». Parmi les actes de bravoure d'Andrée, le 17 août 1944, elle occupe la Bibliothèque Nationale à la tête d'un peloton FFI et fait arrêter son directeur, Faye, au moment où il allait s'échapper avec des archives.

A la Libération, Andrée Jacob et Éveline Garnier entrent au Ministère des prisonniers, déportés et rapatriés, dirigé par Henri Frenay. Comme d'autres femmes très engagées, elles vont faire partie de la mission dirigée par l'historienne Olga Wormser sur la « localisation et la recherche des déportés » et vont établir les premières fiches de déportés remplies à partir d'indices puisés dans les registres de prison.

En 1946, Andrée Jacob signe avec Olga Wormser un « Essai d'histoire de la déportation des femmes » qui paraît dans l'ouvrage collectif sur Ravensbrück. Elles assurent toutes les deux le secrétariat général de la Commission des « déportés et internés politiques et raciaux » mise en place en octobre 1945 et dont la mission est de rassembler les matériaux en vue d'élaborer un « livre noir », qui ne verra pas le jour faute de crédits.

Andrée Jacob devient ensuite chef du service des archives au ministère des Anciens Combattants et fera partie de la sous-commission d'histoire de la déportation fondée en 1951. Elle participera avec Olga Wormser à la documentation du film « Nuit et Brouillard ». De son côté, Éveline Garnier sera responsable de la liquidation du réseau NAP.

Andrée Jacob travaille après la guerre au journal « Le Monde ». Elle y tient pendant vingt ans la « chronique du vieux Paris ». C'est elle qui fut à l'initiative des panneaux historiques sur les monuments de Paris. Elle fut Maire adjointe du 2e arrondissement.

Eveline Garnier et Andrée Jacob ont été toutes les deux décorées de la Légion d'honneur, de la Croix de guerre 1939-1945 et de la Médaille de la Résistance.

Eveline et Andrée, femmes diplômées, indépendantes, actives, ont été, avec d'autres, la cheville ouvrière de la résistance. Elles ont assuré l'intendance, soutenu le moral des chefs et assuré le bon fonctionnement des réseaux. En l'absence ou en cas de défection des hommes, elles prennent le pouvoir et montrent alors toute l'étendue de leurs aptitudes.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2019 DEVE 59 Dénominations « allée Éveline Garnier » et « allée Andrée Jacob » attribuées aux deux tronçons de l'allée principale du square Louvois situé 69 bis, rue de Richelieu (2e).

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer les dénominations « allée Éveline Garnier » et « allée Andrée Jacob » aux deux tronçons de l'allée principale du square Louvois situé 69 bis, rue de Richelieu (2e) ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 2e arrondissement en date du _____

Sur le rapport présenté par Madame Catherine VIEU-CHARIER au nom de la 2e commission et par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3e commission ;

Délibère :

Article 1 : Les dénominations « allée Eveline Garnier » et « allée Andrée Jacob » sont attribuées aux deux tronçons de l'allée principale du square Louvois situé 69 bis, rue de Richelieu (2^e) : le tronçon sud (côté rue Rameau) portera le nom d'allée Eveline Garnier, le tronçon nord (côté rue Louvois), celui d'allée Andrée Jacob.